



FORMEZ LES ACTEURS DE L'ÉVALUATION
DES RISQUES PROFESSIONNELS



Formation en intra-entreprise
(dans vos locaux ou à distance, dates à votre convenance)



Formation en inter-entreprises
(Formation en classe virtuelle à distance)

OBJECTIF DE LA FORMATION

Cette formation a pour finalité de permettre à toute personne intervenant dans une démarche d'Évaluation des Risques Professionnels, de maîtriser les méthodes et outils nécessaires pour construire, mettre à jour et exploiter le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP).

PUBLIC

Toutes personnes ayant à réaliser, participer ou coordonner l'évaluation des risques professionnels dans sa structure.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable d'identifier la réglementation applicable à l'Évaluation des Risques et à la Santé Sécurité au Travail.
- Être capable de construire une méthodologie d'Évaluation des Risques adaptée aux spécificités de sa structure.
- Être capable d'animer une démarche d'évaluation des risques professionnels collaborative et structurée.

DOCUMENTS PÉDAGOGIQUES

Le **livret aide-mémoire dématérialisé** est consultable par chaque stagiaire sur notre **Espace Documentaire en ligne**. Accès illimité.

Contenus illustrés et interactifs adaptés au contexte professionnel.



ORGANISATION DE LA FORMATION

PRÉREQUIS

Aucun prérequis obligatoire

Pour les formations à distance :

Accès à un ordinateur avec micro, caméra et connexion internet stable.

DURÉE

7 heures (soit 1 jour)

EFFECTIF

Effectif minimum : 1 apprenant
Effectif maximum : 10 apprenants

MODALITÉS

En présentiel (Intra)
A distance en classe virtuelle (Intra et Inter)

ATTRIBUTION FINALE

Attestation de fin de formation

ORGANISME DE DÉLIVRANCE

SOFIS

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Article R4121-1 à R4121-4 du Code du Travail



INTERVENANT(S)

Formateur spécialisé en Santé et
Sécurité au Travail



APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Exposés interactifs, travaux en sous-
groupes, échanges sur retour
d'expérience



CONDITIONS D'ÉVALUATION

Partie Théorique : Questionnaire à
Choix Multiples
Partie Pratique : Évaluation sommative
au cours des différents ateliers



PROGRAMME

PARTIE THÉORIQUE | 40%

Le contexte réglementaire

- L'obligation de l'EvRP et la rédaction du DUERP
- Le code du travail et les décrets applicables
- Les principes généraux de prévention

La prévention, définitions et notions importantes

- Notion de danger, dommage, risque
- Mécanisme d'apparition du dommage
- Les niveaux de prévention

Les risques professionnels

- L'étude de différents risques et des mesures de prévention générales associés

L'évaluation des risques professionnels, et le Document Unique

- Les différentes étapes de la démarche d'évaluation des risques
- Le comité de rédaction
- L'analyse des risques (Unité de Travail, méthodologie...)
- L'élaboration de mesures de prévention

PARTIE PRATIQUE | 60%

Applications en sous-groupes

- Réaliser, à partir d'une grille d'audit, une évaluation des risques, puis la retranscrire dans le Document Unique et proposer des mesures de prévention

Travaux individuels

- Argumenter, de manière concrète, les mesures de prévention existantes, en tenant compte des principes généraux de la prévention
- Quantifier les risques présents sur le lieu de travail

Visite et inspection des locaux (Pour les formations à distance : à partir d'une vidéo ou visuel d'un environnement de travail)

- Repérer les risques présents
- Proposer des mesures de prévention en lien avec les principes généraux de la prévention

